



En matière de sécurité, la prévention et la répression sont souvent considérées comme des politiques opposées qui ne peuvent être menées de front. Il n'en est rien. La preuve par l'exemple à Attalens, où l'association Reper et la police de proximité travaillent en partenariat dans le but de mettre un frein aux actes d'incivilités qui se sont développés sur le territoire communal.

Dans les faits, la prévention et la répression constituent deux volets complémentaires de la politique de sécurité avec des objectifs et des échéances différents, qui devraient être développés conjointement.

Depuis plusieurs années, Attalens fait face à une recrudescence du vandalisme et des incivilités causés par des jeunes. Par le passé, la commune avait déjà connu des événements similaires, amenant les autorités à installer des caméras de vidéosurveillance dans le périmètre scolaire et à faire appel à une agence de sécurité privée pour effectuer des rondes à divers emplacements de la commune.



Le travail social de rue REPER : la prévention

Plus récemment, face à l'ampleur du phénomène, le Conseil communal a souhaité mieux comprendre les besoins de ces adolescents et jeunes adultes se réunissant sur l'espace public. Il a mandaté l'association REPER qui a procédé durant l'été 2018 à un état des lieux (photographie sociale) pour formuler des pistes d'interventions possibles.

Suite à cela, la commune a décidé de poursuivre le travail de prévention initié par REPER en collaborant avec Julien Hornecker, travailleur social de rue à REPER, qui œuvre à 50% à Attalens depuis le 1^{er} février 2019, en allant vers les jeunes entre 10 et 25 ans dans la rue ou leurs lieux de réunion. Par définition, la prévention ne répond pas à l'urgence, mais constitue un travail de longue haleine, qui nécessite qu'un lien de confiance s'établisse avec les jeunes.

Les permanences de rue et accompagnements socio-éducatifs

Par les permanences de rue, Julien Hornecker s'efforce ainsi de créer les conditions propices à une meilleure insertion dans la société.

Grâce à ces contacts privilégiés, il peut insuffler de nouvelles perspectives et devenir une personne ressources auprès des jeunes qui lui en font la demande.

L'ouverture de l'ancien atelier de couture

Dès ses premiers contacts, Julien Hornecker a constaté que le rapport à la consommation d'alcool et de cannabis occupe malheureusement une place centrale dans la dynamique des jeunes qui posent problème dans l'espace public. Associée à un fort effet de groupe, cette consommation favorise les incivilités, le littering (déchets sauvages) et les déprédations.

Partant de ce constat, est né le projet d'ouverture de l'atelier de couture, les jeunes ayant exprimé leur besoin de disposer d'un espace où se retrouver sans déranger ni être dérangés. Durant la deuxième partie de l'année 2019, l'atelier de couture a ainsi été ouvert à 11 reprises, des activités tels que foot-foot, billard, ping-pong... étant proposées.

Ces ouvertures constituent un excellent moyen pour amener les jeunes à une prise de conscience et une réduction de leur consommation d'alcool en profitant des animations proposées. Elles ont permis d'avoir un impact positif sur le fonctionnement de ces groupes, notamment en termes d'incivilités et de déprédations.

Même si les premiers signes d'amélioration se font sentir, ils sont malheureusement passés inaperçus suite à quelques événements d'une violence inédite impliquant des jeunes d'Attalens.



La police de proximité : entre prévention et répression

Le 16 octobre 2019, le 24 Heures titrait : "*Fait divers : Deux policiers ont été blessés à Attalens lors d'une intervention pour une altercation entre deux bandes rivales dont l'une provenait de la Riviera vaudoise*". Ces événements graves sont survenus lors de la Bénichon alors que la police avait été appelée à la rescousse afin d'éviter que les conflits entre les bandes rivales d'Attalens et de la Riviera ne dégénèrent.

De nouveaux incidents se sont déroulés à la fin du mois de janvier 2020, lorsque des jeunes d'Attalens, craignant une bagarre avec des jeunes de Vevey, ont préparé des cocktails Molotov et les ont ensuite testés dans la cour d'école.

Néanmoins, grâce au partenariat avec les travailleurs sociaux (du CO et de REPER), la police a mis en place un dispositif permettant d'éviter une nouvelle bagarre entre bandes rivales. Ce partenariat n'implique pas un échange d'informations nominatives qui pourrait compromettre la relation de confiance nouée par les travailleurs sociaux avec les jeunes.

Bien avant ces événements, la Police cantonale avait déjà fait le constat des déprédations et autres incivilités commises par certains jeunes et mis en place au printemps 2019 une action spécifique pour lutter contre ces comportements délictueux.

Lorsque de tels actes de délinquance surviennent, la Police cantonale se doit de mener rapidement une politique répressive pour que les délits cessent et que les auteurs soient interpellés et dénoncés à l'autorité compétente.

La recherche de solutions en partenariat avec tous les acteurs concernés

Face aux actes de violences constatés, la commune, en collaboration avec tous les acteurs concernés, cherche de nouvelles solutions pour mettre un terme à ces comportements. Deux séances, réunissant les personnes impliquées sur le terrain (plateforme jeunesse), ont eu lieu en automne 2019.

Suite aux incidents survenus en janvier dernier, la Préfecture de la Veveyse, en collaboration avec la Police cantonale, a réuni les partenaires sociaux et sécuritaires à une séance. A cette occasion, différentes pistes ont été évoquées et vont être développées, notamment :

- une campagne de prévention "*Mesure les... CONSéquences*", par la Police cantonale dans les écoles et au CO de la Veveyse ;
- des présences policières préventives, avec dénonciation *systématique* des infractions constatées ;
- la mise en place d'un réseau avec la collaboration des travailleurs sociaux hors murs de Bulle et Vevey ;
- la poursuite du partenariat avec REPER, notamment dans la prévention des comportements à risques et en lien avec l'ouverture de l'ancien atelier de couture pour les jeunes, ainsi qu'une réflexion sur la prévention à l'école primaire.

Nous encourageons les habitants d'Attalens et des environs à sensibiliser les jeunes aux comportements adéquats à adopter dans les espaces publics, vis-à-vis de leurs concitoyens et des infrastructures communales notamment.

Qu'il s'agisse de résoudre un problème ou de répondre à un besoin, le travailleur social Julien Hornecker peut jouer le rôle de relais et faciliter la communication entre les acteurs concernés.

Coordonnées de Julien Hornecker :

Portable 079 740 16 96

Courriel julien.hornecker@reper-fr.ch

MESURE LES...

CONSEQUENCES

DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ



Il est interdit de dégrader les bâtiments publics et privés, par le biais de graffitis, ou de toute autre manière.

CONSÉQUENCES

- Peine privative de liberté (jusqu'à cinq ans)
- Peine pécuniaire (amende)
- Remboursement des dommages causés (pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers de francs)

DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE



Il est interdit de jeter dans la rue mégots de cigarettes, emballages de nourriture, boissons et autres débris.

CONSÉQUENCES

- Amende (de CHF 50.- à CHF 1'000.-)

CONSOMMATION DE DROGUES



Il est interdit de consommer, fabriquer, détenir ou procurer à un tiers des stupéfiants en tout genre.

CONSÉQUENCES

- Peine privative de liberté (durée variable selon la nature de l'infraction)
- Peine pécuniaire (amende)
- Et ton permis de conduire...



Le service de conciergerie unifié

CERCLE SCOLAIRE DE LA BASSE-VEVEYSE

Depuis le 1^{er} août 2019, les cercles scolaires d'Attalens-Granges et Remaufens ont fusionné. Les deux sites, à savoir l'école d'Attalens et de Remaufens, forment désormais le cercle scolaire de la Basse-Veveysse. Dans le cadre de cette fusion et d'entente entre les deux communes, le personnel de conciergerie de l'école de Remaufens a été intégré au service de conciergerie d'Attalens depuis le 1^{er} janvier 2020.

M. Sébastien Monnard, responsable du service de conciergerie d'Attalens, supervise ainsi la conciergerie pour les sites scolaires d'Attalens et Remaufens. Le service de conciergerie unifié présente les principaux avantages suivants :

- des méthodes de travail harmonisées, professionnalisées et conformes aux standards ;
- des remplacements facilités ;
- un service de piquet plus étoffé (à 3 personnes) ;
- une gestion et une communication plus simples de l'équipe ;
- une gestion de stock de matériel plus aisée (achats groupés) ;
- une gestion identique des sites ;
- une organisation similaire à celle de l'école et de l'accueil extrascolaire, avec un seul responsable par service.

Les membres du personnel de conciergerie de Remaufens ont été reçus à deux reprises durant l'automne 2019, tout d'abord collectivement, en présence de M. Jérôme Tâche, Conseiller communal de Remaufens, puis individuellement, afin de les informer et les consulter sur le processus en cours.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le personnel de conciergerie de la commune d'Attalens se compose des personnes suivantes (5.7 équivalents plein-temps) :

Bâtiments scolaires et immeubles de la commune d'Attalens

Sébastien Monnard responsable du service de conciergerie

Courriel conciergerie@attalens.ch

<i>Jim Savoy</i>	concierge	<i>Sonia Amarelle</i>	agente de propreté
<i>Barbara Bergmann</i>	agente de propreté	<i>Mevedete Halili</i>	auxiliaire
<i>Jurlina Snjezana</i>	agente de propreté	<i>Agnès Ducret</i>	apprentie

Ecole de Remaufens

Marc Sonney concierge - personne de référence pour l'école de Remaufens

Courriel conciergerie.remaufens@attalens.ch

<i>Anne-Lyse Savoy</i>	agente de propreté
<i>Beatriz Carballeda</i>	agente de propreté à Remaufens et Attalens



Les principales tâches du service sont l'entretien et la maintenance de l'ensemble des immeubles d'Attalens et de l'école de Remaufens, ainsi que les extérieurs. Il assure également le bon fonctionnement des salles mises en location.

De gauche à droite:

*S. Monnard, J. Savoy,
M. Sonney, B. Bergmann,
S. Amarelle, B. Carballeda,
A. Ducret, J. Snjezana, M. Halili.*

Absente : A-L. Savoy



Abandon du projet

MAISON POUR TOUS

Lors des séances du Conseil général des 9 et 10 décembre 2019, le Conseil communal a sollicité un crédit de CHF 640'000.- pour le financement des honoraires liés à l'organisation d'un concours d'architectes dont le lauréat aurait la charge de l'étude du projet et de l'obtention de l'autorisation de construire, suivi d'un appel d'offres d'entreprises totales pour la réalisation du projet de « Maison pour tous ».

Le Conseil général a refusé le crédit par 19 voix contre 9 et 1 abstention, suivant l'avis de la commission financière.



Un nouveau lieu de rencontre

LA PLACE DU VILLAGE



La nouvelle place du village répond pleinement à l'objectif du Conseil communal, de promouvoir le « Vivre ensemble » dans le village, en créant un véritable lieu de rencontre où il fait bon flâner, discuter, jouer...

La configuration de la place du village en fait un lieu ouvert idéal pour l'accueil de manifestations.

Suite au succès de la

fête au village le 31 août 2019, le Conseil communal souhaite que des animations puissent être organisées à l'avenir sur la nouvelle place du village.

Vous aimeriez dynamiser le cœur du village en organisant une manifestation destinée à la population, nous vous invitons à faire part de votre projet par courriel à administration@attalens.ch



Commune

EN BREF

En 2020, le bureau communal sera fermé aux dates suivantes :

- Pâques le vendredi 10.04 et le lundi 13.04.2020
- 1er mai 2020 fermé l'après-midi
- Ascension le jeudi 21.05 et le vendredi 22.05.2020
- Pentecôte le lundi 01.06.2020
- Fête-Dieu le jeudi 11.06 et le vendredi 12.06.2020
- Fermeture estivale du lundi 03.08 au vendredi 07.08.2020 compris
- Noël du jeudi 24.12.2020 au vendredi 01.01.2021 compris

Nous recherchons des patrouilleurs-euses scolaires

Le Service de patrouille scolaire recherche contre rémunération des personnes disposées à assumer le rôle de patrouilleur-euse ou de coach pour assurer une meilleure sécurité aux écoliers aux heures de début et de fin d'école.

Si vous êtes disponible un ou plusieurs jours de la semaine, même uniquement à certaines heures, nous vous remercions de bien vouloir vous annoncer par courriel à administration@attalens.ch





ARRIVEE



VALENTINE TESTUZ

Responsable
pédagogique

Crèche les Petits
Lions

Au terme de ma formation, j'ai occupé plusieurs postes d'éducatrice de l'enfance dans des crèches puis pendant 2 ans et demi dans un accueil extrascolaire et une crèche. J'ai ensuite travaillé durant 4 ans dans un foyer éducatif pour de jeunes enfants (0-6 ans) puis pendant 2 ans dans une association s'occupant de la pré-intégration des jeunes enfants migrants. La diversité de mon parcours m'a permis d'acquérir une solide expérience dans le domaine de la famille et de l'enfance.

Ma nouvelle fonction

De retour d'un voyage sabbatique de 9 mois en Amérique du Sud, j'ai décidé de continuer dans cette voie tout en souhaitant acquérir plus de responsabilités. Mon rôle de responsable pédagogique se décompose en un 40% effectué sur le terrain pour encadrer les enfants et les équipes et un 50% destiné à repenser et développer le projet pédagogique de la crèche, dans le but de faire évoluer la structure d'un point de vue pédagogique et organisationnel. Ce nouveau poste me permet de relever un nouveau challenge et répond à mon besoin de changement.

Mes passions

J'aime les voyages qui me permettent d'expérimenter des modes de vie différents. Durant mes loisirs, j'apprécie beaucoup le bricolage et la cuisine, mais surtout d'aller à la rencontre de l'autre.

Mon origine

Je suis née en 1984 et suis originaire de Grandvaux, où j'ai passé mon enfance. Après ma scolarité obligatoire, j'ai poursuivi ma formation à Lausanne où j'ai obtenu mon CFC d'assistantat médical en 2003. Très attachée à la région du lac et à sa lumière, j'habite à Puidoux depuis 10 ans.

Ma trajectoire professionnelle

Après mon CFC, j'ai obtenu une maturité professionnelle Santé-Social. Je me suis ensuite orientée vers la Haute Ecole Supérieure en travail social, où j'ai obtenu mon diplôme en travail social – orientation animation socioculturelle en 2012.



Respect de la faune et de la flore

PROMENADE AVEC UN CHIEN

Pour des raisons sanitaires et de respect de la faune, du bétail et du travail agricole, nous rappelons aux propriétaires les quelques règles à adopter lors de promenades avec leur chien.

Les déjections canines peuvent être porteuses d'un parasite microscopique (*Neospora caninum*) qui risque de se transmettre aux vaches qui broutent l'herbe souillée des prairies ou des pâturages (précisons ici que le chien n'est pas malade, mais simplement porteur de ce parasite). Cette maladie peut provoquer des avortements chez les vaches et/ou des lésions embryonnaires chez le veau.

Il est par conséquent impératif de ramasser les déjections des chiens à l'aide des sacs prévus à cet effet.

S'il est important et nécessaire de maîtriser son chien en zone agricole, c'est également le cas en forêt. **Du 1er avril au 15 juillet, les chiens doivent être tenus en laisse en forêt** durant la période de mise à bas des mammifères et d'éclosion des nichées d'oiseaux. Enfin, nous vous prions de maîtriser le comportement de votre chien en période de chasse.

Le non-respect de ces consignes peut être sanctionné d'une amende de Fr. 20.— à Fr. 1'000.—.